

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 16 novembre 2012

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 12 et 13 novembre 2012

2012 DAC 734 Apposition d'une plaque commémorative à la mémoire de Olga Bancic 114 rue du Château (14e).

Mme Catherine VIEU-CHARIER, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2511-1 et suivants ;

Vu la délibération du 5 mars 1979 réglementant les hommages rendus par la Ville ;

Vu le projet de délibération en date du 30 octobre 2012 par lequel M. le Maire de Paris soumet à son approbation l'apposition d'une plaque commémorative à la mémoire de Olga Bancic 114 rue du Château à Paris 14e ;

Vu l'avis du conseil du 14e arrondissement en date du 5 novembre 2012 ;

Sur le rapport présenté par Mme Catherine VIEU-CHARIER au nom de la 9e Commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvée la proposition de M. le Maire de Paris tendant à l'apposition d'une plaque commémorative à la mémoire de Olga Bancic 114 rue du Château à Paris 14e.

Article 2 : Le texte de la plaque est : Ici vivait Olga Bancic, résistante F.T.P. M.O.I. de l'Ile de France membre du groupe Manouchian exécutée par les nazis à Stuttgart le 10 mai 1944 à l'âge de 32 ans morte pour la France et la Liberté.

Article 3 : La dépense correspondante, estimée à 2 082 euros sera imputée sur le budget d'investissement de la Ville de Paris, exercice 2012, rubrique 324, nature 2313, mission 40000-99-040, individualisation 12V00149 DAC.